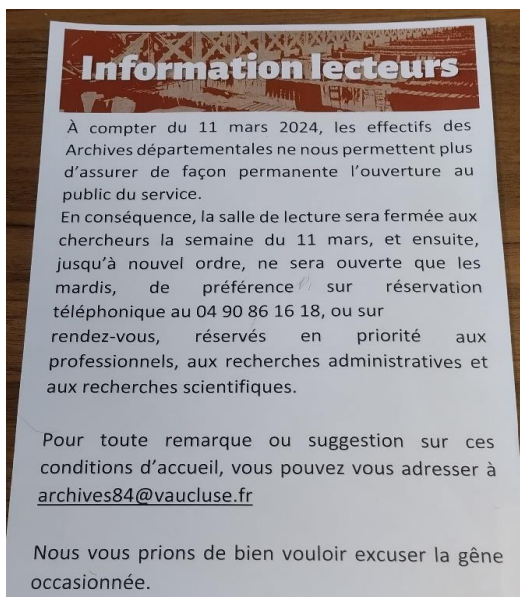


Lettre ouverte

Encore une Alerte : les archives restent sur les rayonnages

Depuis la décentralisation de 1986, les Archives départementales constituent une compétence obligatoire des départements. Pour rappel cette institution est créée sous la 1^{ère} République par nos ancêtres révolutionnaires dans un but : l'accès du citoyen aux documents pour faire valoir ses droits. Or depuis déjà plusieurs années, les jours d'ouverture se sont réduits passant de 4 jours et demi à 3 jours.



Information lecteurs

À compter du 11 mars 2024, les effectifs des Archives départementales ne nous permettent plus d'assurer de façon permanente l'ouverture au public du service.

En conséquence, la salle de lecture sera fermée aux chercheurs la semaine du 11 mars, et ensuite, jusqu'à nouvel ordre, ne sera ouverte que les mardis, de préférence // sur réservation téléphonique au 04 90 86 16 18, ou sur rendez-vous, réservés en priorité aux professionnels, aux recherches administratives et aux recherches scientifiques.

Pour toute remarque ou suggestion sur ces conditions d'accueil, vous pouvez vous adresser à archives84@vaucluse.fr

Nous vous prions de bien vouloir excuser la gêne occasionnée.

Pire le 11 mars prochain, les archives départementales ne pourront plus ouvrir pour des raisons d'effectifs non remplacés. Ce n'est pas faute du personnel d'avoir alerté le Département de ce moment inévitable... mais lettre morte.

Les agents des archives ont toujours eu un grand sens du Service Public et c'est un crève-cœur que de réduire à nouveau l'accès des archives au public.

- Nous dénonçons la réduction des effectifs du Service Public Départementale tant à la médecine préventive, dans les collèges, sur les routes, les services sociaux...
- La Cgt exige le remplacement des effectifs du personnel manquant pour le 11 mars 2024, afin de permettre la continuité du Service Public dont cette institution est essentielle.

Réduction des Services = Danger pour les usagers